L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 25 JUIN 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 25 JUIN 1847.

NOUVELLES DU GÉNÉRAL SCOTT.

Le vapeur *Palmetto* est arrivé hier soir, de Vera-Cruz qu'il a laissée le 18, et de Tampico le 20: il a également touché aux Brasos le 21.

Nous apprenons que le général Scott était, aux dernières dates, à Puebla, et se disposait à marcher sur Mexico vers le 16 de ce mois. Tout était tranquille à Vera-Cruz.

A Tampico il n'y avait rien d'important, et la place jouissait d'une grande tranquillité.

On n'avait rien appris de nouveau aux Brasos.

Quelques officiers et 20 volontaires sont arrivés sur le *Palmetto*.

NOTRE ARMÉE AU MEXIQUE.—L'Union de Washington du 16, renouvelle les assertions qu'elle a déjà faites, prochainement, dit-elle, le général Scott aura sous son commandement 20,000 hommes et le général Taylor environ 10,000. Voici le calcul qu'elle fait à l'égard du premier corps d'armée:

"Les forces, placées sous les ordres du général Scott non compris les volontaires de douze mois, sont 3,500 hommes s'élevaient, au 1er mars dernier, à plus de 11,000 hommes. Depuis cette époque, des renforts de réguliers (vieux et nouveaux régiments), formant environ 5000 hommes, ont dû se transporter sur le théâtre de la guerre, et ce nombre, vers la fin de juin, s'augmentera encore d'environ 3,500 hommes, qui donneront au général Scott une force totale de 19,500. Ce chiffre comprend les garnisons qu'il est obligé de laisser dans les différentes villes, et il en faut déduire le déficit inhérent au service durant ces deux derniers mois. Mais d'un autre côté le général Scott sera renforcé par la portion de volontaires engagés en avril, qui a été dévolue à son corps d'armée, soit 2000; ainsi que par d'autres arrivages de volontaires, soit 2500. Les forces dont se composera le corps principal de notre armée au Mexique, ne seront pas non plus avons des motifs de le croire, au dessous de 20,000 hommes.

Quant au général Taylor, l'*Union* affirme que ses forces régulières, lorsqu'il aura reçu son contingent des nouveaux régiments, s'élèveront au moins à 4500 hommes. Les quatre régiments de volontaires du Massachussetts, de la Virginie, de la Caroline du Nord et du Mississippi, en déduisant 15 pour cent pour décès et maladies, lui donneront 2949 hommes; et les volontaires du mois d'avril, lui fournissant la valeur de quatre régiments et deux compagnies, représenteront une force de 3700 hommes. Le tout ensemble formera, d'après les calculs de l'Union, 10,?00 hommes, d'après les quels ne sont pas compris les volontaires Texiens qui sont au nombre de 1600. Les forces du général Taylor dépasseront donc de beaucoup le chiffre de 10,000.

Nous reproduisons avec toute l'exactitude possible les calculs et les chiffres de l'organe officiel. Ils sont fort beaux assurément, et nous voudrions pour tout au monde qu'ils se réalisassent complètement. Toutefois on peut se permettre de se demander avec quelque défiance quand on voit qu'ils se présentent pas ou ces états nets, clairs, détaillés, précis, tels qu'on peut les dresser d'ordinaire à une administration bien organisée. Ce ne sont là que des approximations de manière à ces épices présentent des sommes respectables. Ce défaut est d'autant plus justifié par les renseignements positifs qui viennent du théâtre même de la guerre. On n'est certain que le général Taylor n'a guère plus de [illegible] mille hommes pour garder l'immense ligne du Rio Grande et entreprendre une marche en avant, si en reçoit l'ordre. Il n'est pas non plus avéré que le général Scott n'a pour ainsi dire pas ses six mille hommes; et que sur la route qui la ligne de cette ville à Vera-Cruz, une compagnie guère plus de huit mille hommes en tout. On peut en présence de ces chiffres éprouver des craintes très fondées, sur la possibilité de nos armes [illegible] de ne pas être attaqué à par des attaques de ce genre, nous en convenons, assez fréquentes, puis nous ne sont pas bien considérables. Il n'y aurait pas, à une erreur assez grave, si le département de la guerre s'abuse sur le nombre exact des troupes dont il croit que le nombre actuel au Mexique; il ne tient pas assez de compte des pertes causées par les maladies, les accidents et les assassinats d'une guerre de partisans. Il ne faut pas du reste qu'il voit un peu trop de ces défaillances à ce propos, il se rend aussi mal compte des actions [illegible] de bataille. Voilà ce que nous craignons, voilà ce que craignent les hommes sensés. Mais si au contraire c'est nous qui nous trompons, si ce sont nos correspondants qui diminuent le chiffre de l'effectif de nos troupes, si, en effet à la fin du mois courant le général Scott compte vingt mille hommes disponibles, et le vieux Rough and Ready dix mille, nous serons les premiers à nous en féliciter et à nous réjouir d'un pareil état de choses. "Nous verrons."

CORSAIRES MEXICAINS.—On lit dans l'*Union*, à propos de la capture du *Carmelita*: "Le département de la marine n'a reçu aucun avis officiel concernant cette nouvelle, mais l'on croit à ce sujet, que le [illegible] dont le cas du corsaire Mexicain, d'expédier une corvette dans la Méditerranée, pour y protéger notre marine marchande et de s'y tenir en croisière en service à bord de la frégate *United States*. Il est probable que la corvette *Marion* accompagnera ce transport, sera arrivée à Gibraltar au commencement de la semaine prochaine qu'on l'a annoncé. Le vapeur *Princeton* se prépare activement à Philadelphie et partira nécessairement pour la Méditerranée. L'administration a pris toutes les mesures pour prévenir le retour de pareils outrages."

NOUVELLES D'EUROPE.—Nous avons quelques chances de recevoir aujourd'hui le sommaire télégraphique des nouvelles d'Europe que nous apporte le *Cambria*, parti le 4 de Liverpool. Ces nouvelles sont d'une très grande importance; car elles nous apprendront probablement la perspective que présente la récolte européenne, elles devront nécessairement influer sur le cours des céréales. Quant au coton, il n'est pas supposable qu'il avait éprouvé de notables variations.

HAUSSE EXTRÊME DE L'ÉTHER.—Jeudi dernier, le docteur Luzenberg a fait, à l'aide de l'éther, une opération fort sérieuse: il avait à faire à un homme d'un tempérament fort irritable qui avait beaucoup souffert d'une tumeur dans l'œil, laquelle avait entièrement détruit la vision et désorganisé les tissus, si bien qu'il avait urgence d'enlever l'œil. A la requête même du patient, on lui fit respirer de l'éther à l'aide d'un excellent appareil. Au bout de quatre minutes, l'insensibilité parut complète, et l'opération fut achevée, sans que le malade eût donné le moindre signe de souffrance. En se réveillant, il rendit de ses impressions un compte assez vague, d'où il résulte que l'éther, en lui ôtant la sensibilité, ne lui avait pas entièrement fait perdre connaissance. Le malade allait bien hier, et son état ne présentait pas le moindre symptôme alarmant.

Le docteur Luzenberg est peu favorable à l'emploi de l'éther, et il n'y a eu recours, ainsi que nous avons mentionné plus haut, qu'à la requête de son client.

DANSE ET CHANT.

MLLE BLANGY fait toujours les délices des Bostoniens; cela prouve en faveur des spectateurs aussi bien que de l'artiste.

— La compagnie italienne de la Havane vient d'exécuter à New-York l'opéra de *Saffo*; mais ni l'opéra, ni les chanteurs, sauf toutefois la signora Tedesco, n'ont obtenu un grand succès. Le sort de cette compagnie est assez singulier: elle arrive à grand bruit aux Etats-Unis, paraît deux fois à New-York où elle obtient un beau succès, puis elle se rend à Boston où elle fait fureur; et comme si l'enthousiasme des Bostoniens eut refroidi celui de leurs voisins de New-York, elle est accueillie à son retour dans cette ville par la froideur et l'indifférence la plus marquée. A quoi tient tant de succès d'abord et tant de dédain ensuite? Y aurait-il eu charlatanisme au début? Nous serions fort tentés de le croire. Dans tous les cas nous voudrions qu'il nous fut possible d'y aller voir.

— Mlle Augusta danse à Cincinnati le 9 courant. Si elle a dans l'Ouest les mêmes triomphes qu'à la Nlle-Orléans, nous la plaignons. Mais sans doute elle est plus heureuse de ce côté; nos confrères de par là haut sont mieux disposés que nous à apprécier la blanche dure et forte de cette artiste qui a été si mal traitée parmi nous.

— Les Ravels parcourent l'Ohio et y glanent des piastres.

— Les danseuses viennoises ont achevé leur engagement à Philadelphie; il a été, dit-on, très fructueux.

☞ L'honorable Henry Wheaton, ex-ministre des Etats-Unis à Berlin, est arrivé à Washington le 16 courant.

Chronique Locale.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Le jury a rendu hier matin, vers une heure et un quart, un verdict d'acquittement, dans l'affaire de Charles R. Granness, accusé d'inceste.—Aucune affaire n'a été appelée: juge, avocat et jurés se reposaient de la fatigue de la veille.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT.—L'affaire de J. M. Daly contre W. Venbenthuysen, a été appelée hier dans cette Cour. Le demandeur réclamait de M. Venbenthuysen, éditeur de l'ancien *Jeffersonian*, dix mille piastres de dommages pour avoir publié dans ce journal un article diffamatoire. M. Larue comparaissait au nom de M. Daly; le défendeur était représenté par M. T. G. Durant. — Après l'audition des témoins et les plaidoiries des avocats, la Cour a rendu un jugement en faveur du demandeur, mais a réduit les dommages à cinq cents piastres. Le défendeur aura en outre à acquitter les dépens.

RECORDER GENOIS.—Peter Vandenkerk [illegible] s'est plaint hier au recorder Génois qu'il avait été assailli par un nommé C. Patten, à bord du brick *Perfect*. Ce dernier a été de suite arrêté et conduit devant le recorder, qui lui a fait donner caution pour sa prochaine comparution.

RECORDER BALDWIN.—Le recorder Baldwin s'est occupé hier de l'affaire de Francis Francis, contre lequel un monsieur Benjamin Parmentier a porté, le 19 du courant, une accusation en voies de fait. On allait procéder à l'examen des témoins, lorsque, à la requête de l'accusé, l'affaire a été envoyée à la première Cour de District. Francis a dû fournir caution pour répondre de sa comparution devant le tribunal.—Le recorder instruira ce matin l'affaire de Jonathan Rea, arrêté hier, à la requête de M. Thomas Thorbile, pour avoir dérobé à celui-ci une somme d'environ quarante-trois piastres.—Patrick Mullen, accusé de voies de fait, sera également examiné ce matin.

RECORDER SEUZENEAU.—William Vale, prévenu de vol, devait être examiné hier par le recorder Seuzeneau, mais le plaignant n'ayant pas comparu, l'accusé a été mis en liberté.—William Flag, arrêté pour tentative de vol, comparaîtra ce matin devant le recorder.—La femme Hannah Johnson, sur la personne de laquelle une tentative de viol a été récemment commise par l'esclave Phinp, s'est décidée, nous dit-on, à retirer la plainte qu'elle avait portée contre ce dernier, moyennant finance: elle a fixé elle-même à cinquante piastres la quasi-atteinte portée à son honneur.

C. K. JOHNSON.—Le corps de notre infortuné concitoyen a été retrouvé hier dans le lac, à trois milles et demie de l'extrémité du chemin de fer. C'est un pêcheur qui l'a aperçu et qui l'a transporté à terre. Le coroner a pratiqué la levée du corps, et le jury d'enquête a constaté le genre de mort. Les funérailles auront lieu ce matin: les membres du barreau y assisteront en corps; ils doivent à cet effet se réunir dans la Maison de Cour.

☞ Nous sommes autorisé par M. Saunier à annoncer qu'il n'a nullement chassé de chez lui la jeune fille Ann Thérèse O'Conner, parce que celle-ci se serait refusée à retirer la plainte qu'elle a portée contre le nommé Jacques Boujar, pour tentative de violence commise sur sa personne. Le fait que rapporte un journal du matin est inexact. La fille O'Conner a quitté la demeure de M. Saunier de son propre gré, et en agissant ainsi, elle n'a fait qu'exécuter un projet qu'elle avait formé longtemps avant la lâche et honteuse conduite de Boujar.

MEURTRE.—Nous avons rapporté hier, d'après notre partie anglaise, les circonstances d'un meurtre qui a été commis mercredi soir à Alger. A la suite d'une altercation qui eut lieu vers 6 heures entre W. F. Howard, second d'une goëlette ancrée de l'autre bord du fleuve, et un nommé G. Fox, de l'équipage de la goëlette Ashland, le premier, se retirant à bord de son navire, prit un fusil, le chargea, ajusta de loin son adversaire et l'étendit mort au premier feu. Howard a été immédiatement arrêté par les autorités d'Alger.

La Gazette des Etats-Unis et le *North-American* de Philadelphie viennent de se fondre ensemble; et conservent leur double titre tout en ne formant plus qu'une seule feuille. M. Chandler, l'éditeur du premier de ces journaux, littérateur fort connu par la pureté de son style et ses connaissances grammaticales, quitte la carrière du journalisme où il s'est distingué pendant bien des années.

NEW-YORK.—Une véritable tempête a éclaté dans le détroit de Long-Island durant la nuit du 14 courant, si bien que l'*Oregon* qui était parti de Stonington pour se rendre à New-York, n'a pu continuer sa route et a dû rentrer au port. D'après le rapport des passagers, ce bâtiment bien qu'il soit de construction toute nouvelle, est hors d'état de faire le service auquel on l'a appliqué.

— La *Tribune* du 15 dit qu'elle a appris du col. Knox Walker, secrétaire particulier du Président, que M. Polk avait l'intention de venir visiter New-York la semaine suivante, à moins que des circonstances imprévues ne vinssent l'en empêcher.

TAYLOR DANS LE KENTUCKY.—Les whigs et les démocrates du comté de Henry se sont réunis en assemblée publique, il y a quelques jours, et ont désigné le général Taylor comme leur candidat à la présidence.

UN HOMME PARFAIT.—Quand l'éditeur actuel de l'*Union* se transporta à Washington pour y prendre la direction de l'organe officiel, il déclara que, bien qu'il vint avec l'intention formelle de soutenir l'administration, il aurait cependant l'indépendance nécessaire pour condamner ce qu'il lui paraîtrait mal. Voici plus de deux ans qu'il est à Washington, et il a applaudi avec transport à tout ce qu'a fait l'administration! Le monde a donc trouvé ce qu'il cherche depuis six mille ans; un échantillon de la perfection humaine. M. Polk *est un homme parfait*, cela est sûr. Le langage de son impartial organe en est la preuve. Personne ne peut certainement plus douter d'une pareille vérité.

Républicain de Richmond.

QUEL EST LE PLUS COUPABLE.—Une Cour de police condamna dernièrement à Philadelphie une jeune et jolie Irlandaise qu'on avait trouvée dans la rue, plongée dans la plus profonde ivresse. Au moment où les officiers l'emmenaient de la Cour: "Ah! Votre Honneur, s'écria-t-elle en s'adressant au juge, ce n'est pas moi, mais bien celui qui m'a vendu la liqueur que vous devriez envoyer en prison!"

LA FOUDRE.—Qui se chargera d'expliquer les effets, parfois si terribles et toujours si merveilleux, de la foudre? Ce ne sera pas nous, assurément. On sait, de vieille date déjà, que Mme Morosa, frappée par le tonnerre dont ne put la garantir un joli bouquet qu'elle portait à la ceinture, offrit sur la poitrine, aux médecins étonnés, le dessin exact et colorié, assure-t-on, du bouquet qu'elle portait, et l'on se souvient qu'il y a peu de mois, Spiridione Polin, foudroyé sur l'une des grandes routes du département de la Gironde, offrit, sur les flancs et les épaules, l'impression exacte de pièces d'or et d'argent qu'il avait dans ses poches. M. d'Hombres-Firmas vient de faire connaître à l'Académie des sciences de Paris, d'après le professeur Orioso, de Corfou, deux autres exemples de faits analogues.

La foudre tomba, au mois de septembre 1825, sur le brigantin *il Buon Servo*, à l'ancre dans la baie d'Armiro, au milieu de Calamante, à l'entrée de la mer Adriatique. Le mât ne paraissait nullement endommagé. Cependant, dès le lendemain, lorsqu'on se remit en mer, un coup de vent le rompit, et l'on s'aperçut qu'il était percé, dans toute sa longueur, d'un trou triangulaire, étroit à l'extrémité supérieure, s'élargissant en descendant, et quatre fois plus large à la base du mât qu'à sa cime. Une tige de fer triangulaire étant implantée au haut du mât, on ne manqua pas de lui attribuer la destruction intérieure du bois.

On prétend que les mariniers ioniens, sans d'autre motif que l'usage, ou plutôt d'après quelques idées superstitieuses, attachent un fer à cheval au mât de misaine de leurs vaisseaux: il y en avait un sur celui du *Buon-Servo*. Le nommé Antonio Teodoro, de Scarpente, rapiéçait une chemise au moment où la foudre éclata, assis sur une caisse au pied de ce mât; il fut tué raide, sans qu'on pût voir ni brûlure ni déchirure sur ses habits, ni blessure sur son corps, si ce n'est son aiguille enfoncée dans la cuisse par l'effet de la répulsion électrique, ou par quelque mouvement convulsif de ses doigts.

Ce qui frappa le plus, fut une trace légère, jaune et noire, qui, partant du col, se terminait aux reins, où se trouvait imprimé un *fer à cheval de la même forme et de la même grandeur* que celui cloué sur le mât. L'un des témoins de ce fait curieux se rappela en avoir observé un pareil l'année précédente.

Un autre brigantin appartenant à M. le docteur Micalopouli, fut foudroyé dans la rade de Zante. Le mât de misaine frappé à la cime, était vieux, fendu, éclaté; le courant électrique descendit en serpentant, détachant des éclisses qui s'enflammaient et tombaient. Cinq mariniers se trouvaient à ce moment sous la proue; trois veillaient et deux étaient endormis. Le bruit et la secousse réveillèrent l'un de ceux-ci, qui se hâta de courir sur le pont avec les premiers; deux eurent leurs habits brûlés, malgré l'eau qui les imbibait.

L'un des mariniers endormis avait été tué par la foudre. On le trouva sur le dos, intact. Lorsqu'on le dépouilla pour l'examiner et l'ensevelir, on fut grandement étonné de trouver imprimé, sous sa mamelle gauche, un No 44, que tous ses camarades attestaient ne pas y exister un instant auparavant. Ces deux chiffres, grands, bien formés, avec un point au milieu, étaient parfaitement identiques avec le même numéro en métal, attaché à un agrès du bâtiment, placé entre le mât et le lieu où reposait le marin, et, par conséquent, dans le trajet suivi par le fluide électrique. Celui-ci avait donc saisi le type du numéro pour le laisser ensuite sur le cadavre, comme les fleurs de madame Morosa, les pièces d'or de Spiridione Polin, et le fer à cheval de Teodoro [illegible].

Un jour, [illegible] physiciens nous expliqueront de quelle [illegible] sont les phénomènes électriques [illegible] d'aussi merveilleux résultats [illegible] observés pour qu'il soit [illegible] en doute.

DIVERS.—[illegible] Havane assortis.—300 [illegible] café Havane [illegible] vert.—[illegible] cigares [illegible] Principe.—5 balles [illegible]
En magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
20juin. 30, Vieille Levée.

FEUILLETON.

ÉTUDES [illegible]

Du Charlatanisme médical.

Je me propose [illegible] une petite histoire anecdotique du charlatanisme médical. [illegible] un peu ce sujet qui ne laisse pas d'être [illegible]. L'histoire [illegible]. Je [illegible] sera plein de faits inédits.

[illegible]

Et puis, on adore le succès. [illegible] morale du monde. Règle générale [illegible] sir, il faut avoir réussi. C'est un [illegible] dans lequel tournent tous ceux qui [illegible] une carrière. C'est un problème [illegible] faut résoudre. Les gens simples [illegible] tent sur le travail et la vertu, comme [illegible] cette jolie comédie de M. Scribe, [illegible] *Charlatanisme*. La fortune quelquefois [illegible] leur complice en se jouant. Elle les [illegible] ils arrivent. Mais combien d'autres restent en chemin!

Les philosophes, surtout quand ils sont médecins, mêlent au talent une dose convenable de charlatanisme. Mais pour eux la faveur est le prix, et non pas le prétexte, et ils justifient le succès après l'avoir dérobé.

Personne ne fut plus convaincu de cette vérité que feu le baron Portal. Une fois arrivé, devenu premier médecin du roi, Portal ne se faisait pas scrupule de raconter ses commencements. Il était, d'ailleurs, d'un pays où on aime assez à railler la fortune quand on l'a vaincue (1). Dans ces réunions où il convient des hommes éminents de toutes les professions, des ambassadeurs étrangers, d'anciens ministres, quelques médecins, il racontait donc les premiers embarras du métier, les illusions de la jeunesse, les expédients d'une ambition précoce, etc. Mais dans cette biographie anticipée, il y avait un chapitre, une confidence qu'il gardait pour un compatriote, pour Alibert, et cette confidence, Alibert la révéla quand il fut devenu à son tour premier médecin du roi. C'est de lui que je la tiens.

Portal vint à Paris vers 1760. Il arrivait fraîchement émoulu de la Faculté de Montpellier, où il avait fait de bonnes études médicales. Mais il avait plus de sciences que d'argent, et s'avait une jolie expression que j'emprunte à M. Parset, il se nicha dans une des rues les moins florissantes du Quartier-Latin. Il était à Paris, sur ce théâtre qu'il avait rêvé; mais il fallait attirer l'attention du public. Le jeune Rouergat se posa froidement le problème, et il l'eut bientôt résolu. Il y avait quinze jours qu'il logeait dans la rue Saint-André-des-Arts, et déjà on n'y dormait plus. Toutes les nuits, un domestique qu'on prit bientôt pour un revenant, allait heurter aux portes du voisinage (dans un rayon assez étendu, et d'un air effaré jetait ces mots au portier à peine éveillé: "Le docteur Portal doit être ici? On le demande pour une opération, pour un accouchement." Le portier allait à son tour réveiller toute la maison, et revenait furieux sans avoir trouvé le Dr. Portal. Mais déjà l'infatigable domestique était à une autre porte, où il s'acquittait de son rôle avec le même zèle et le même succès, tandis que son maître qui avait seul le privilège de dormir poursuivait en rêve des fruits de son ingénieux stratagème. Le lendemain, les habitants de la rue Saint-André-des-Arts se disaient en se frottant les yeux: "Nous possédons certainement le médecin le plus couru de tout Paris. Le docteur Portal n'a lui!" Quand une rue avait été suffisamment réveillée, docteur et domestique délogeaient de compagnie, et transportaient ailleurs leur industrie.

Ce tour est fin. Il ne manque pas d'élégance; mais il est des charlatans grossiers qui rivalisent avec les charlatans de place. Dans ce nombre je comprendrai certainement un grand chirurgien qui voulait faire son chemin à la cour, sous la Restauration, laissa tomber un superbe livre de messe, chez Mme de Berry, après avoir eu préalablement le soin d'y inscrire son nom. Mme la duchesse de Berry était une femme d'esprit, et l'auteur de cette ruse maladroite n'eut pas lieu de s'en féliciter. Combien ce charlatan était loin de la franchise du docteur Parset qui se trouvant, à la même époque, médecin en chef de la Salpétrière, et sommé de déclarer sur un registre s'il allait à la messe, se contenta d'y apposer cette malicieuse épigramme, avec son nom: "Parset, de la religion *réformée*." On comprit, on rit, et on ne tourmenta point un homme capable d'avoir à la fois tant d'esprit et de bonté.

J'ai connu un médecin fort spirituel et fort laid, qui avait inventé un collyre et avouait franchement son charlatanisme. "Je suis plus consciencieux que mes confrères, disait-il avec beaucoup de bonhomie. Mes confrères inventent des drogues qui non seulement ne font pas de bien, mais tout du mal. Moi j'ai composé un collyre qui ne fait ni bien, ni mal." Cependant le collyre l'enrichit. Les Américains surtout en ont consommé des tonneaux. Je rencontrais quelquefois le docteur ***. Il prit d'abord un cheval: "Le collyre, me disait-il." Il prit deux chevaux. "Le collyre, mon ami, le collyre!"

Un inventeur d'osanores quelconques avait un prospectus vivant. On rencontrait çà et là chez les médecins, une femme qui avait et remettait ses dents au dessert avec le seul secours de la langue. Elle donnait cette représentation gratis. Le prospectus (non la femme), a eu quelque succès.

Au milieu de ces exemples plus ou moins comiques, je me hâte d'intercaler un fait de charlatanisme atroce. Un chirurgien qu'il est, cette fois, inutile de désigner, convoitait une place devenue vacante dans un hôpital où il n'occupait encore qu'une position subalterne. De concert avec un de ses élèves dont il était sur (il fallait qu'il le fut!), il employa un affreux moyen pour écarter un concurrent, un collègue qui venait de pratiquer une opération très difficile. Pendant la nuit, l'élève alla lever l'appareil mis sur la plaie. Un homme mourut; mais le chirurgien eut la place. L'a-t-on su ce fait! par le complice!

L'exemple le plus comique de charlatanisme que je connaisse, est celui d'un corbeau gascon. Je sortais de chez un médecin d'une ville du Midi. "As-tu payé!" me crie une voix que je crus être celle du diable. Je lève la tête, et j'aperçois dans une cage un gredin de corbeau qui me voyant immobile réitéra son avis: "As-tu payé!" Je m'en allai, en disant: il n'y a qu'un corbeau et un médecin gascon qui puissent avoir, à eux deux, autant d'esprit.

Tout le monde a connu l'histoire de ce savant aimable qui s'avisa, un beau jour, de découvrir un poison minéral dans l'organisation humaine. Il eut maille à partir avec un rival, un envieux qui lui disputa sa découverte. Sur ce, un oracle consulté mit les deux parties d'accord en déclarant que la découverte était une bévue. Le savant, par dignité, abandonna la gloire de la découverte à l'envieux. Mais celui-ci, s'acharnant à découvrir, se flatta d'être enfin en état de convaincre l'Académie elle-même. Il avait tant d'assurance qu'on crût, cette fois, qu'il avait raison. Alors le savant de revendiquer ses droits, dans le seul but de lui épargner une humiliation. Mais la seconde tentative n'eut pas plus de succès que la première, et le public, désorienté par les diverses phases de cette lutte, en est venu malheureusement à mettre sur la même ligne le savant et l'envieux.

Tout est bon au charlatan. Il exploite tout. Comme il a besoin de la foule, et comme il sait qu'il ne peut l'attirer, il la cherche où elle est. Il fréquente les grandes réunions; il assiste aux cours fameux, auditeur parasite, prêt à vous vo[illegible] un mot d'attention pour vous apprendre qu'il [illegible]te, qu'il est célèbre. Il se fait poursuivre partout, et on se l'arrache; il n'a le temps ni de manger, ni de dormir, il est martyr de sa renommée! Dernièrement, au cours de M. Arago, au milieu d'un silence profond, une voix crie du fond de la salle: On demande monsieur le docteur....On se retourne. On voit un valet en livrée, un compère. Aussitôt, un homme se lève sur un gradin, fermé modestement un carnet, et sort sans affectation. C'était un charlatan!

Un jour, cet homme ramasse dans la rue un petit ramoneur qui lui demandait l'aumône. Il l'emmène, l'examine à loisir. L'enfant est bien bâti, parfaitement sain. C'est le sujet qu'il lui faut. Il annonce donc dans les journaux que tel jour il opérera en grande cérémonie un enfant affligé d'une cataracte réputée incurable. En effet, on ne vit jamais opérateur si habile. L'enfant, à la grande stupéfaction des assistants, recouvra miraculeusement la vue qu'il n'avait jamais perdue. Il joua même très bien son rôle d'aveugle guéri, et le joua souvent. Seulement, le charlatan, devenu trop sûr de son coup, finit par le manquer, et creva un œil qu'il refusa de payer.

Le prince des charlatans fut assurément un certain docteur mort il y a quelques années. Celui-ci ne laissait rien à désirer. C'était le *Charlatan* incarné. La nature et la fortune s'étaient plu à le former. La fortune l'avait fait naître dans une partie de la France privilégiée pour le charlatanisme; la nature lui avait donné ces avantages extérieurs qui sont d'un grand secours aux gens de son métier. Il était petit, mais bien fait, malgré sa disposition à l'obésité. Il avait des yeux noirs et vifs qu'il s'amusait à faire scintiller, quand il voulait fasciner quelque victime, les femmes surtout (elles l'ont beaucoup aidé). Mains belles, mais qui ne connurent jamais l'usage d'un cosmétique quelconque. A la cour de Louis XVIII, où il était très en faveur, on avait remarqué, suivant les traditions du lieu, qu'il avait "la jambe belle," beauté qu'attesta, jusqu'à la fin de sa vie, un portrait placé dans son cabinet. Dans sa vieillesse, par un reste de coquetterie, il se teignait les cheveux d'un brun violet qui témoignait de la singularité de son goût.

Ce médecin fut célèbre de bonne heure par ses succès auprès des femmes. (Style des femmes) Mais il ne fut pas toujours galant. Il était une fois obsédé par une beauté charnue de son pays, qui avait fait le *voyage de Paris* sur sa réputation, et qui ne pouvait se résigner à s'en aller comme elle était venue. Elle avait épuisé tous les moyens que le diable suggère ordinairement aux femmes, et le docteur était impassible. Un beau jour, elle payait un parti désespéré, se présente à une consultation comme malade, se plaint d'une [illegible] insupportable, et admise dans le cabinet, exhibe tout à [illegible]

(1). Portal était de Gaillac, petite ville de l'ancien Albigeois. Or, l'Albigeois confine au Rouergue, et le Rouergat est la Gascogne de l'ancienne Guienne. Les [illegible] eux de tous [illegible] de nos grandes provinces. [illegible]

[illegible] des femmes [illegible] fait envie à Vénus Callipyge. "Ah! dit le docteur, je vois ce que c'est; le [illegible] fera l'affaire." Puis, sur ces charmes [illegible] les Dieux eux-mêmes auraient voulu contempler (style de l'Empire), il verse d'une main [illegible] le contenu d'un flacon. La malheureuse poussa un cri terrible! C'était de l'acide sulfurique qui traça une couture [illegible] au bas de la jambe. Le fait est incontestable; la couture existe encore.

Le docteur avait, on le croira sans peine, des moyens plus efficaces de charlatanisme; d'abord ses [illegible] quelques flatteurs peu lettrés ou académiciens comparaient ceux d'Anacréon, [illegible] jeste de [illegible] de Malherbe, où la chère [illegible] subalterne, mais où on se nourrissait "de beaux discours." L'amphitryon cultivait encore l'histoire, [illegible] contes du dix-huitième siècle, [illegible] invariablement [illegible] chez [illegible]. La [illegible] du baron était peu variée; au [illegible] qu'un petit nombre d'[illegible]. [illegible] disait qu'il était entendu [illegible] une petite histoire, je ne sais combien [illegible], dont il avait été fort content. [illegible] du docteur....lui [illegible] je ne sais [illegible] Molière [illegible] (son portrait) [illegible] jeunesse [illegible] pour Paris où l'attendait [illegible] Voltaire. Le père du futur poète, de l'Œuvre [illegible], l'ardeur de son fils; [illegible] ne pouvant le retenir, il [illegible] par ces [illegible]: "Eh bien! [illegible] Voltaire." Le fils [illegible], puis embrassant son [illegible] avec un regard où brillait [illegible] pour Paris!" Il [illegible] le geste et l'intonation [illegible] au naturel.

[illegible] n'est pas [illegible] toujours absorbé par un [illegible] dans un salon, les ch[illegible] sur la tête, les mains dans [illegible] chez la princesse [illegible] Rohan et chez une aimable châtelaine [illegible].

Vers la fin de sa vie, le malheureux abandonné par la vogue, éclipsé par de jeunes médecins pleins d'un talent véritable, était réduit à stimuler sa clientèle, à promener inutilement dans Paris son triste coupé que n'attendaient plus les malades. Il allait se désennuyer ou plutôt s'ennuyer chez quelques bas-bleus provinciaux qu'éblouissaient encore les restes de sa réputation ou qu'alléchait l'espoir d'une galanterie posthume.

On n'accusera de sévérité. Hélas! je suis bien indulgent; mais comme le médecin dont je parle, était entouré de quelques crétins élégants qui exploitent encore aujourd'hui les souvenirs de sa prétendue amitié, je pourrais citer une dernière preuve de charlatanisme, preuve irréfragable, preuve *autographe*, un article de journal, fait par lui, sur lui-même, et *qui a paru*.

Comme j'aime peu la manie des autographes, je me suis procuré avec cette pièce curieuse, une lettre d'envoi qui est un commentaire lumineux. Voici la lettre avec son orthographe.

"*Sivés* (sic) vous ce qu'il faut faire! Il faut transcrire l'article avec *cotre* (sic) belle écriture, et voir s'il y a quelque chose de mal sonnant. Vous me le *montrerés* (sic) demain, en venant manger l'agneau *pascal* (sic), à midi et demi (sic).

"A demain, jour de *Paques* (sic).
"Et signé en toutes lettres....)."

"Le tout, je le répète, est de cette écriture immuable qui semble tracée avec une allumette, et que tout Paris a connue; car le bonhomme était écrivassier; c'est là cause de sa mort. Pour tout homme sans préjugés, il résulte du second document que l'article du journal était envoyé à un *feuilleton* chargé de le dégraisser.

Et maintenant, jeunes médecins, travaillez; c'est le fonds qui manque le moins, mais il manque quelquefois. Attachez-vous à l'étude des *anciens*, selon le conseil du docteur ......et, comme lui, vous serez *applaudis* à votre tour.

RITZ
(Corsaire.)

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Sarah Louisa, Snow, pr Liverpool.
Martha, Rosset, pr Liverpool.
Barque Roya Saxon, [illegible], pr Londonderry.
Brick Jefferson, Morgan, pr New York.
Ellen, Mala, pr Boston.
Goëlette John Bell, Dacey pr Tampico.
Morris, Thompson, pr Key West.
Comet, Berry, pr New York.
A E Thompson, Morse, pr New York.
Atlanta, Hamilton, pr New York.
Lois, Milligan, pr Pensacole.
Pros, Batson, pr Laguna.
Carmen, Martinez, pr la Havane.
Charron, Goldin, pr la Havane.

ARRIVÉS.

Barque Convoy, Getty, de Charleston.
Goëlette Raritan, Herald, de Brasos.
Monterey, ——, de Brasos.
Steamers Oregon, Hiern, de la Mobile.
White Cloud, Emerson, de St-Louis.
Rainbow, Selleck, de Bayou Sara.
St Mary, Crump, de Shippert's Landing.
Convoy, Garrison, de St Louis.
Tennesse, Yeatman, de Nashville.
Peytona, Shattoes, de Louisville.
Natchez, Leathers, de Vicksburg.

MEMORANDA.

Le 15 du courant, à la hauteur de Double Headed Shot Keys, la barque Convoy, de Charleston a rencontré la barque H Harbeck, partie de New York avec des troupes se rendant à Vera Cruz.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

	D'EUROPE.	D'AMÉRIQUE
Sarah Sands, (Ang)	....	....
Cambria, (Ang)	....4 juin	....1er juil
Ulster, (Fr)	....1er juin	....1er juil
Caledonia, (Ang)	....19 juin	....16 juil
Washington, (Ang)	....1er juin	....1er juin

☞ A CEUX QUI SOUFFRENT DE RHUMATISME.—Servez-vous du Liniment et de l'Elixir de Hewes, pour les muscles et les os. Il y en a des centaines de malades qui ont été guéris par l'usage de ce remède, et s'il ne vous en arrive pas autant, on vous rendra votre argent. L'Elixir, pris en gouttes, opère à l'intérieur sur les organes affectés, tandis que les frictions faites avec le Liniment enlèvent les douleurs et mettent le malade à son aise.

En vente chez Comstock & Co., No. 39, Poydras, où l'on trouve aussi le Liniment de Hays, contre les hémorrhoïdes, &c. &c. 25juin

Vermifuge Canadien de Winer.

Agence, 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

☞ LA demande toujours croissante de ce remède infaillible pour détruire les vers, a engagé les propriétaires à établir une agence à la Nlle-Orléans, pour la vente en gros de cet article, où l'on puisse se le procurer en tout temps.

Des pamphlets contenant un traité sur les maladies résultant des vers, imprimés en anglais et en français seront délivrés gratis par les agents, ainsi que le mode de l'employer.

Préparé par J. Winer, chimiste et pharmacien, à Hamilton, Ouest Canada, et vendu en gros et en détail au dépôt du Sud, du Remède Magique de Dalley No 151, rue de Chartres, à la Nouvelle-Orléans.
1 8juin—12f

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.

DEPOT CHEZ BERTRAND & SISOS,
Encoignure Royale et Bienville.

☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves: et sans vouloir rattacher toutes les maladies l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le Vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique.
19 nov.

ON désirerait trouver une jeune personne française respectable et non mariée, et ne parlant pas un mot d'anglais, pour tenir compagnie à deux dames, dans une respectable famille Américaine, qui désire entendre constamment parler le français. Cette jeune personne serait logée et nourrie sans frais, pour six mois au moins. Des références seront données et demandées. S'adresser par écrit, Z. 64 Camp.
25 juin—1 ☞

☞ Le navire paquebot OSWEGO, capitaine Ingersoll, de New York, est en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises à la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais. JOHN O WOODRUFF & Co,
24 juin — 23 rue des Magasins

AVIS.

☞ Toute personne ayant des réclamations contre le steamboat PUTNAM, est priée d'avoir à présenter ses comptes pour règlement d'ici au cinq juillet prochain, au No. 11, rue Conti.
Nouvelle-Orléans, 21 juin 1847. 21jn—

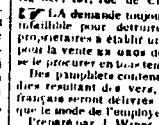

AUX COMMIS. — Ceux qui désirent de bonnes places et de forts salaires, doivent avoir les capacités requises pour bien remplir ces places. Un homme d'affaires, un négociant, ne donnera jamais de forts appointements à un commis qui a une mauvaise écriture, et ceux qui ne gagnent que très peu ou qui ne peuvent pas trouver à s'employer, se plaignent du sort, tandis qu'ils ne devraient se plaindre que de leur manque de capacités.

Tout le monde peut, en très peu de temps, acquérir une belle écriture en prenant des leçons de DOLBEAR et frère, No 15, rue du Camp. 24juin.

COLLÈGE ST-JOSEPH, SPRING-HILL, PRES MOBILE.

CET établissement réunit par sa position tous les avantages d'un lieu très sain et très agréable. Une brise presque continuelle y tempère les chaleurs de l'été; une source d'eau abondante procure aux élèves, dans la saison des bains, un délassement et un moyen de conserver la santé. Une longue expérience a prouvé qu'il était à l'abri des maladies qui désolent parfois les contrées du Sud.—Ce Collège vient d'être cédé par Monseigneur l'Evêque de Mobile aux RR. PP de la Compagnie de Jésus, qui en feront l'ouverture le 1er septembre prochain.

L'objet de leur enseignement comprendra: la Lecture, l'Ecriture, la Tenue des Livres et toutes les études relatives au commerce; les langues Anglaise, Française, Allemande et Espagnole. (Les professeurs de ces différents idiomes enseigneront tous leur langue maternelle); le Latin, le Grec, l'Hébreu, la Poésie et la Rhétorique; un cours complet d'Histoire et de Géographie; les Mathématiques, depuis les Eléments jusqu'au calcul Différentiel et Intégral; la Physique, Théorique et Pratique; l'Astronomie, la Chimie, l'Histoire Naturelle, la Logique, la Métaphysique et la Morale.—L'Anglais est la seule langue de communication pour les élèves.

La pension annuelle, pour enseignement, nourriture, blanchissage, raccommodage, bois de lit, visites du médecin, [illegible] plumes et encre sera de $ 200, [illegible] payable [illegible] en entrant.

De plus, [illegible] une fois pour toutes [illegible] $ 10.

Pour renseignements, s'adresser à la Mobile, à MM. les Ecclésiastiques qui y résident; à la Nouvelle-Orléans, à MM. les Ecclésiastiques de l'Evêché, à MM. [illegible], d'Haw, Perché; à Bâton-Rouge, à M. [illegible]; à la Pointe Coupée, à M. Jamey.
Nouvelle-Orléans, le 10 juin 1847.
21 juin.—

SANGSUES—8 caisses venant de la Havane, vendues par W. H. SIMMONS.

CIGARES Principe.—70,000 Cigares principe, véritables, en débarquement du brick Hesse, à vendre par J. M. CABALLERO,
[illegible] 30, Vieille Levée.

CHANGE sur la Havane, à vue, [illegible]
LABORDE & XIQUES.
25 juin. No. 31, rue de la Commune.

SUCRE DE LA HAVANE—200 caisses, sucre blanc, brut et jaune, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
25 juin. 31 rue de la Commune

CAFE DE LA HAVANE—100 sacs, à vendre par LABORDE & XIQUES,
25 juin. 31 rue de la Commune

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment de toutes marques; aussi principes véritables, à vendre par LABORDE & XIQUES,
25 juin. 31 rue de la Commune

CONFITURES DE LA HAVANE nouvellement venant d'être reçues et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
25 juin. 31 rue de la Commune

TABAC DE CUBE—Quelques balles, à vendre par LABORDE & XIQUES,
25 juin. 31 rue de la Commune

PAPIER POUR CIGARETTES—3 balles de 18 rames chaque, marque Las Parrillas, à vendre par LABORDE & XIQUES,
25 juin. 31 rue de la Commune

SAVON WINCHESTER ET CHANDELLES.—En débarquement du navire Walden, 25 caisses chandelles longues et courtes, de 6 et 8 à la livre.—125 do de 60, 40 et 45 livres savon No 1.—50 do de 43 livres, marque Eagle, à vendre par
J. P. BERCIER & CO,
25 juin. 54, Vieille Levée.

VIN MUSCAT.—75 caisses, très supérieur, cap-sulés et riches étiquettes, à vendre par
J. P. BERCIER & CO,
25 juin. 54, Vieille Levée.

VIN DE MONTFERRAND—40 barriques bon ordinaire, en débarquement du navire Ferriere, à vendre par J. P. BERCIER & CO,
25 juin. 54, Vieille Levée.

PRUNES—25 caisses d'une douzaine paniers de 6 1/2 livres, dernière importation de ce fruit, à vendre par J. P. BERCIER & CO,
25 juin. 54, Vieille Levée.

FROMAGE—300 caisses en bois, [illegible], à vendre par W. H. SIMMONS,
25 juin. 44, Poydras.

SUCRE DE LA HAVANE—50 caisses jaune, très supérieur, à vendre par
25 juin. W H SIMMONS, 44 Poydras

CAFE Havane—150 sacs, en magasin et à vendre par W. H. SIMMONS,
25 juin. 44, Poydras.

MIEL—[illegible] de la Havane, à vendre par W. H. SIMMONS,
25 juin. 44, Poydras.

PATE ET GELEE de Gouyave—6 barils en petites boîtes, en magasin et à vendre par
W. H. SIMMONS
25 juin. 44, Poydras.

TABAC DE CUBA—47 balles, capes et tripes en magasin et à vendre par W. H. SIMMONS,
25 juin. 44, Poydras

Bottes, Souliers, Brodequins.

—112 caisses actuellement en débarquement des navires Damascus et Charles Carroll, à vendre par G. W. DUNBAR.
25 juin. 30, Douane.

RIZ DE LA CAROLINE—55 boucauts en débarquement de la barque Convoy, à vendre par
23jn B. VALLS, 26, Commune

GRAIN POUR OISEAUX—30 sacs, à vendre par
23jn B. VALLS, 26, Commune

CACAO DE GUAYAQUIL—40 sacs, à vendre par
2 jn B. VALLS, 26, Commune.

HUILE d'anis et de peppermint—2 caisses à vendre par B. VALLS,
25 jn 26, Commune

NOIR ANIMAL—40 barils, à vendre par B. VALLS,
25 jun 26, Commune

CHARBON pulvérisé—7 boucauts, à vendre par
25 jun B. VALLS, 26, Commune

SUCRE de la Havane—300 caisses, à vendre par
25 jn B. VALLS, 26, Commune

CIGARES DE LA HAVANE—300 000, à vendre par B. VALLS,
25 jn 26, Commune

AMANDES douces et amères—100 caisses, à vendre par B. VALLS,
25 jn 26, Commune

CAFE DE LA HAVANE—100 sacs, à vendre par B. VALLS,
25 jn 26, Commune

MIEL DE LA HAVANE—2 boucauts, à vendre par B. VALLS,
25 juin 26, Commune

CONDUITES aux épaves de la 3ème Municipalité, rue Baronne.—

Une vache rouge, tête et ventre blancs, une raie blanche sur le dos, la corne droite plus courte que la gauche, les mamelles fortes et blanches, l'oreille droite coupée et la gauche fendue, sans autres marques apparentes.

Une VACHE rouge clair, ayant des taches sur le dos, sur le ventre, autour du cou, des yeux, des mamelles et sur la queue. Le bas d'une oreille coupée et l'autre ayant un trou, sans aucune autre marque visible.

Une VACHE rouge, le bout du nez noir, sans autre marque visible.

Si elles ne sont pas réclamées d'ici à samedi 3 juillet, elles seront vendues au lieu ordinaire, par R. Kerrison, encanteur spécial.
J. L. WINTER,
23juin—3e n10 Capitaine de la garde de nuit.

IL a été conduit aux épaves de la Troisième Municipalité, situées rue d'Amour, entre les rues Esplanade et Histoire,

UN étalon poney bai, sellé et bridé, ayant la crinière coupée, les deux pieds de derrière blancs, ferré des quatre pieds et étampé sur la cuisse gauche PAD, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Si le dit animal n'est pas réclamé d'ici les dix jours, il sera vendu à l'encan, le samedi, 10 juillet prochain, à midi, encoignure Baronne et Commune, par l'encanteur spécial.
Nlle Orléans, 25 juin 1847.
25jn MANUEL PRADOS, gardien.

AVIS JUDICIAIRES.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.—A tous ceux que ces présentes concerneront, salut.

Attendu que Louis Adam ayant acheté une vente faite par les Exécuteurs testamentaires de feu Louis Barthelemy Macarty, les propriétés ci-après décrites, s'est adressé au greffe de cette Cour pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834;

Qu'il soit donc connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Les dites propriétés furent vendues par les Exécuteurs testamentaires sus-dits le dix neuvième jour de mai de l'année 1847, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 10 d'avril de l'année 1847, dans l'affaire de la succession de feu Louis Barthelemy Macarty, No 319 du Docket de cette Cour, à laquelle vente le dit Louis Adam s'en est rendu acquéreur pour le prix de dix mille quatre cent soixante quinze piastres, c'est-à-dire $6800 pour la propriété située sur la rue de la Nouvelle Levée et $3675 pour la propriété située sur la rue du Commerce, le tout payable un quart comptant, et la balance à un et deux ans de crédit en billets divisés par coupons à l'ordre de l'acquéreur portant hypothèque spéciale sur les dites propriétés.

Description des propriétés d'après le transfert judiciaire, savoir:

1o. Un lot de terre situé dans le faubourg Ste-Marie dans la seconde Municipalité de cette ville, sur la rue de la Nouvelle Levée, entre les rues Gîrod et Lafayette, mesurant vingt pieds un pouce face à la dite rue de la Nouvelle Levée, sur soixante seize pieds trois pouces de profondeur entre des lignes parallèles, borné d'un côté propriété de Messrs Tyrel et Rates, de l'autre côté et dans la profondeur par des propriétés appartenant à la dite succession de L. B. Macarty; ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o. Un autre lot de terre situé dans le même faubourg et Municipalité, portant le numéro 60 et mesurant dix-neuf pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue du Commerce, sur 95 pieds trois pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du numéro 62, et quatre-vingt-quatorze pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 58; laquelle propriété est bornée d'un côté par la propriété de H. S. John, de l'autre côté et dans la profondeur par des propriétés appartenant à la dite succession de L. B. Macarty: ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la Cour sus dite, ce 24 juin 1847.
P LEBLANC,
25juin—3 Greffier.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr. C. FAGET a transporté son domicile, rue Dumaine No 177, entre Bourgogne et Rampart.
23juin—3

LE soussigné ayant vendu ce jour, le fonds de son magasin de marchandises sèches à MM. F. G. Barriere & Co., sollicite pour ses successeurs le patronage dont on l'a favorisé.
Nouvelle Orléans, 1 juin 1847.
3 juin CHS. A. BARRIERE.

FORMATION DE SOCIÉTÉ.

LES soussignés ont ce jour formé une société sous la raison commerciale de F. G. BARRIERE & Co., dans le but de vendre en gros et en détail, des marchandises sèches, à l'ancien magasin de M. C. A. Barriere, No 20, rue de Chartres.
Nouvelle Orléans, 1er juin 1847.
F.G. BARRIERE,
THOMAS KERVAN,
MORTIMER BELLY,
Chs. A. BARRIERE, Commanditaire.

F. G. BARRIERE & CO.

Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,

No. 20, rue de Chartres, NOUVELLE ORLEANS,
Importeurs directs de marchandises françaises.
27juin

COMPAGNIE DU CANAL BARATARIA ET LAFOURCHE

Séance du 17 juin 1847.

RESOLU que des propositions cachetées seront reçues dans les bureaux de la Compagnie, No 174 rue Royale, jusqu'au 15 juillet prochain, pour les réparations à faire aux écluses de la dite compagnie, à Longueville, sur la rive droite du Bayou Lafourche, et pour la construction d'écluses sur la rive opposée du dit bayou, conformément aux plans et devis que l'on peut examiner dans les bureaux de la dite compagnie.
23 juin—10f M. V. LABARRE, secrétaire.

CHANGEMENT DE DOMICILE—JOHN O. WOODRUFF & Co., ont transporté leur domicile du No. 60 rue du Camp au No. 23 rue des Magasins. 23 juin

A VENDRE par le soussigné, 100 boîtes peaux d'ours. VICTOR MAIGNAN,
24 juin 87 rue St-Louis.

COTON A DRAPS.—Bleu et blanchi.—300 balles assorties, à vendre à prix réduits par
[illegible] DE FOREST & Co,
[illegible] 90, Douane.

BLANC DE BALEINE—300 caisses de New-Bedford, en débarquement, à vendre par
[illegible] juin NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

[illegible]—600 balles, foin supérieur, de Jersey, en débarquement du navire Orleans, à vendre par
[illegible] NORCROSS & FOSDICK
10 juin Encoignure Magasins et Lafayette

QUARTIER GENERAL.

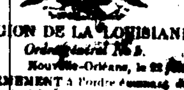

LEGION DE LA LOUISIANE,

Ordre général No 5.

Nouvelle-Orléans, le 22 juin 1847.

CONFORMEMENT à l'ordre émané du Quartier Général de la 1ère division de la Louisiane, la Louisiane prendra les armes et se réunira dimanche 4 de juillet, à sept heures et demie du matin, Place d'Armes en grande tenue, pour participer à la célébration du 4 grande fête anniversaire de l'indépendance américaine.

Le capitaine Grivot, commandant par intérim le bataillon d'artillerie, fera tirer un salut nationale à la Place d'Armes et sur la Place d'Armes [illegible] de 13 coups, à midi et au coucher du soleil.

Les volontaires Combine, capitaine Victor, se trouveront en armes sur la Place d'Armes une demi-heure avant l'heure précitée pour former la grille en garder les postes.

Le colonel J. Duref, commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant-colonel J. B. Vignié, commandant la cavalerie et le capitaine Grivot, commandant le bataillon d'artillerie, sont chargés respectivement de ce qui les concerne de l'exécution du présent ordre.

D. AUGUSTIN, Brigadier-général.
23 juin CHATRY, Chef d'état-major.

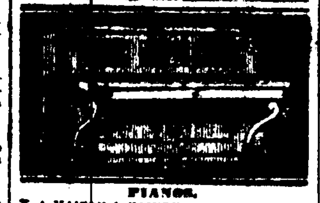

PIANOS.

LA MAISON J. FAIVRE & J. D. ALLOVON, sous Conti, No. 44.— A l'honneur de prévenir leurs nombreux amis que l'on d'eux partira sous peu pour se rendre à leur fabrique de pianos de Paris; ils se chargeront des commandes concernant les instruments de musique.

NOTA.—Leur magasin est continuellement assorti d'un grand choix de pianos de leur fabrique, [illegible] reconnus indispensable pour le pays, ils contiennent aussi à faire les pianos de Pleyel et d'Erard.

Les nombreuses affaires qu'ils font les mettent à même de faire à des prix qu'aucune autre maison ne peut faire.

[illegible]

HARPES,

281, Broadway, New-York.

J F BROWNE, fabricant et importateur, appelle l'attention des amateurs de la [illegible] sur le choix de celles qu'il offre en vente, [illegible] tous les genres, depuis la harpe la plus simple, jusqu'à la plus richement ornée [illegible], et dont le fini, l'élégance et la qualité de son n'ont pas encore été surpassés. Réparations, cordes, musique, etc. n'a [illegible] à la factorerie, pour la liste de tailles des instruments et des prix.

Les dames devraient toutes se familiariser avec cet instrument si élégant, il fournit un délicieux accompagnement à la voix, et leur donne en même temps l'occasion de déployer toutes les grâces dont la nature les a comblées." *Miroir.*

"Les harpes de Browne sont incontestablement les plus belles que nous ayons vues, elles possèdent une grande pureté jointe à la puissance du son." *Courrier.*

J. F. BROWNE & Co.
24 juin—1m Londres et New-York, 1810

CIMETIERE No. UN.

LE soussigné, entrepreneur maçon, ayant contracté pour la construction des nouveaux fours à l'ancien cimetière, près du Bassin, informe les parents que [illegible] préféreraient avoir une TOMBE plutôt que le four qu'on a coutume, qu'il se chargera de leur construire une tombe particulière qui ne leur reviendra qu'à quarante cinq piastres, l'ouvrage garanti dans le plus bref délai.

On le trouvera tous les jours, au dit cimetière.
21 juin—6f. THEODORE PERAUTEAU.

MACHINES à vapeur de chaudières—Une bonne machine d'occasion, cylindre de 15 pouces, de 4 pieds de [illegible] couplés à coursiers, en bonne condition, ainsi que des chaudières d'occasion, de 32 pouces de diamètre et de 30 pieds de long, à vendre par
24 juin EUGENE ROCHEREAU & Co,
17 et 19 St Louis

VIN, EAU DE VIE, etc.—50 demi barriques Haut Sauterne; 29 barriques vin rouge pour familles, 25 do Lagrange, 30 do St Julien; 150 quarts de Cognac, Pinet; 3 do Castillon 1825, 7 demi pipes do J. J. Dupuy, 3 do do Castillon 1825, 8 barils whiskey Monongahela, 800 tierces boîtes sardines, Capres, 300 do Bologne & Camus; 25 boîtes champagne; 100 do do, 40 do tentures truffés, 45 do cerises, 100 do de cordes, 6 caisses chapeaux de soie; 110 paniers huile de Plagnol, bouteilles de 24 onces, 40 do 100 Laval, 30 do cintres vin blanc de Graves; 30 do Médoc rouge, 25 do St-Estèphe, 20 do Château la Rose, 25 do eau de fleurs d'oranger, 4 à 3000 bouchons, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
24 juin 17 et 19 St Louis

CEINTURES à argent pour Volontaires—50 douzaines Ceintures françaises en cuir,
50 douzaines do do assortis, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
24 juin 67, rue de Chartres.

ECHARPES—30 douzaines ceintures rouges—"Rose Pompe," convenables pour le marché mexicain, à vendre par
LOISON & SYLVESTRE,
24 juin 67, rue de Chartres

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
24 juin—5 22, rue St Louis.

Très important aux Négociants.

LES soussignés, propriétaires du journal espagnol *La Patria* informent le public en général, et les négociants particulièrement, que la grande circulation de leur journal parmi les Espagnols de cette ville ainsi que dans les ports mexicains, en font un excellent intermédiaire, pour avertir, les ventes de marchandises, les départs de navires, &c., &c.

Les conditions sont très modérées.
ALEMAN & GOMEZ,
16 juin—1m 62, Toulouse.

EN débarquement du navire Waldron, de Boston, 235 caisses de 45, 40 et 51 livres savon de Winchester No1, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
8 juin 11 et 15, rue St-Louis

Boulangerie à louer.

A LOUER la boulangerie située No. 250, rue Dauphine, entre Dumaine et St-Philippe.
S'adresser, à ROBERT MURPHY,
21 mai No. 62, Vieille Levée

BUREAU DES ASSESSEURS DES TAXES D'ETAT.

AVIS est par le présent donné que les tableaux d'assessement des propriétés foncières et des esclaves de cette partie de la paroisse formant les trois Municipalités 1, 2 et 3 sont déposés au bureau des assesseurs, Bourse, rue St Louis, entre Conti et Bienville, et qu'ils y resteront exposés pendant trente jours à partir du 16 juin jusqu'au 15 juillet 1847 inclusivement. 16 juin—30

75,000 Cigares de la Havane, des marques les plus recherchées.
25 sacs graines pour oiseaux,
50 balles tabac, tabac de la Havane,
7 boucauts charbon pulvérisé, pour distillateurs,
100 caisses amandes douces écossées,
15 do do amères do
1 caisse huile d'Anis,
1 do do peppermint,
200 caisses sucre de la Havane,
20 sacs café do
2 boucauts miel do
44 sacs cacao et Guayaquil,
50 barils vin de Sherry, à vendre par
17 juin B. VALLS, 26, Commune

Conserves alimentaires.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
200 demi boîtes cèpes à l'huile,
500 quarts de boîtes sardines à l'huile,
175 boîtes truffes du Périgord au naturel,
50 do do do au saindoux,
200 demi boîtes do do au naturel,
100 do do do au saindoux,
150 boîtes bouillons gras, 100 do bœuf bouilli,
200 boîtes, demi et quarts de boîtes pâtes truffes assortis.

Toutes ces conserves sont de la marque de Deffès et Co. CHARLES DUFOUR,
17 juin 11, Conti.

VIEUX whiskey Monongahela—15 barils vieux whiskey Monongahela, en magasin et à vendre par CHARLES DUFOUR,
17 juin 11, Conti.

Vieux vins fins en caisses.

EN magasin et à vendre par le soussigné:
150 caisses Margaux, Gruau, Larose et Lafitte,
50 caisses vin de Chambertin,
40 do vieux vin blanc Hermitage,
45 do do Sauterne 1822.
17 juin CHARLES DUFOUR,
11, Conti.

CIGARES—En débarquement et à vendre par le soussigné, 100,000 CIGARES.
11 juin CHS. DUFOUR, 11 rue Conti

EN débarquement de la barque J. Smith:
5 sacs cacao de Para,
30 do do Guayaquil,
25 do graines pour oiseaux,
1 caisse huile d'anis, à vendre par
8 juin B. VALLS, 26, Commune.

Manufacture de Peinture.

OFFICE 16 RUE DU CANAL.

LE soussigné étant sur le point de monter sa machine dans quelques jours elle sera en pleine opération pour la manufacture de toute espèce de peinture, sèche ou mêlée à l'huile, et mise en quartes d'une 1-2 livre à 500 livres.

Il manufacturera du blanc et du mastic mis en blagues ou en vessies. Ses couleurs seront toujours fraîches et seront garanties aussi bonnes que celles manufacturées ailleurs. Ses prix seront modérés.

Le soussigné a en magasin les marchandises suivantes:

3 Doux. diamants de plomb,	2000 Barillets blanc de vitrier,
2000 canettes couleurs assorties,	300 Barillets peinture verte,
10,000 blanc de plomb &c,	5000 Liv. vert français,
1700 Rouge de plomb,	1500 Do do américain,
1500 Litharge,	1700 Do do anglais,
70 Barils blanc,	20 Barils rouge,
20 Blanc de doreur,	20 Do rouge d'Espagne,
1500 Lbs chrome jaune,	11 Ochre jaune,
1000 Tubes couleurs à l'huile,	1000 Liv. couperose,
200 Bouteilles vernis fin	500 Noir de fumée,
100 Doz. brosses sèches et outils	100 Gateaux de couleurs,
30 Boîtes crayons,	100 Vernis de copal,
40 paquets feuilles d'or,	500 Boîtes couleurs à eau,
5 Onces feuilles d'or pour dentiste,	10 Doux. canevas de toiles,
1700 boîtes vernis de chassis,	20 Feuilles d'argent,
	10 Do d'étain,
	10 Bronze assortis,
	3000 Verres à vitres épais.

De plus, un grand et complet assortiment de couleurs d'outils, &c. nécessaires aux artistes, peinture pour maisons et enseignes, le soussigné les recevant constamment des meilleures manufactures des Etats-Unis, les vendra à des prix les plus modérés.
17 oct ROBT. CLANNON, 16, rue du Canal

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Robert Parker, California et James Perkins, de Bordeaux:
55 barriques vin Montferrand, 31 do Médoc,
10 do St-Julien, 20 do Margaux,
54 demi-bar. vin blanc Mounet-Barsac,
25 demi-barriques Sauterne,
100 caisses St-Julien, 25 de Médoc,
[illegible] do vin blanc Barsac, 100 do Haut Sauterne,
20 demi-barriques vinaigre blanc,
10 caisses de 12 paniers prunes-chinois,
6 balles de 30 milliers chaque, bouchons
Vict MAIGNAN,
[illegible] 87, rue St-Louis.

10 [illegible] COTON blanc convenable pour le marché mexicain [illegible]
[illegible]

CANDIDATS COMME ASSESSEURS.

Première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. VICTOR SERE comme candidat à la place d'Assesseur de la Première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. JOSEPH ULYSSE CHEVALIER comme candidat à la place d'assesseur de la première municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. LOUIS EMILIEN CHARBONNET comme candidat à la place d'assesseur de la première municipalité. quin

☞ Veuillez annoncer M. JOSEPH DESRAVINES LAMBERT comme candidat à une des places d'Assesseur de la Première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. FREDERICK PREVOST comme candidat à l'une des places d'Assesseurs de la dite Municipalité.

☞ Veuillez annoncer que M. FELIX M. JACOBS est candidat comme Assesseur de la première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. B. O. NADAUD comme candidat à la place d'Assesseur de la Première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. E. [illegible] comme candidat à la place d'assesseur de la première municipalité.

Troisième Municipalité.

☞ Veuillez annoncer [illegible] WILTZ et [illegible] SOMMEREAU, comme candidats à la place d'Assesseurs de la Municipalité No. 3.

☞ Veuillez annoncer M. P. L. MAILLOUX, comme candidat à la place d'assesseur de la Troisième Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. Louis MONTAMAT comme candidat à la place d'assesseur pour la troisième Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. J. BEAUMONT LIVEAUDAIS comme candidat à la place d'assesseur de la Troisième Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. GERMAIN PLESSIS, comme candidat à la place d'assesseur de la 3me Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. S. S. KELF, comme candidat à la place d'assesseur de la 3me Municipalité.

☞ Veuillez annoncer que M. EMANUEL MAYRONNE est candidat pour la place d'assesseur de la Municipalité No 3.

HOTEL DES CHENES VERTS

A BELOXI,

TENU PAR MAD PRADAT.

Le public est respectueusement informé que cet établissement si généralement et si favorablement connu par la salubrité de sa situation, la beauté de son jardin à fleurs, son verger, ses allées ombreuses, ses jolis kiosques, ses appartements et maisons grands et aérés, sa position tranquille &c. &c, que cet établissement est maintenant ouvert et peut recevoir les visiteurs.

Malgré les grandes améliorations faites auparavant, elles ont été poussées encore plus loin cette saison, et l'hotel peut recevoir aujourd'hui 100 pensionnaires de plus que l'année dernière. Les familles peuvent se loger, dans de jolies maisons séparées de l'hotel.

La table est servie dans le meilleur style, les vins sont de qualité supérieure, le vin ordinaire aux repas est compris dans la pension. Mme Pradat a engagé une troupe de pêcheurs pour fournir à l'hôtel de toute espèce de poissons en abondance, tels que, poissons rouge, truites, grognards, cadourgots, pompanos, maquereaux, crabes, chevrettes &c. &c. L'établissement possède un magnifique salon de concert dans le meilleur style, avec pianos, orgues, &c. où l'on fait de la musique tous les soirs; aussi une belle buvette, billards, bateaux de plaisir avec de bons matelots, toujours prêts lorsque les visiteurs veulent s'en servir. On peut faire des parties de chasses et d'huîtres aux îles voisines, de belles maisons à chaudières commodes, pour dames et messieurs.

Outre ces divers amusements, Mme Pradat tiendra des voitures et des chevaux de selle. Enfin on peut assurer ses amis et le public en général, qu'on n'a rien épargné pour rendre son établissement, égal, s'il n'est supérieur, à tous ceux du même genre dans le Sud.

Les personnes qui désireraient s'arrêter à l'hôtel des Chênes Verts, le feront savoir au capitaine du bateau afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel. Malgré cette précaution, il y aura toujours au wharf des débarcadères, des voitures et des bateaux appartenant à l'établissement.

Les dames sont informées que deux tables sont servies dans l'hôtel, l'une expressément pour elles et leurs enfants, avec le privilège de l'autre si elles le désirent. Les personnes qui le désireraient pourront être servies dans leur chambre ou leur maison.

L'hôtel possède une pharmacie bien assortie dans le cas où quelqu'un des pensionnaires seraient malades: les soins les plus assidus seront prodigués aux personnes indisposées. Les domestiques sont fidèles, attentifs et obéissants.

Prix très modérés. 21 juin—3m.

EN VENTE, à la Librairie de LELIEVRE, No 210, rue Royale, encoignure place St. Antoine.

Dictionnaire d'histoire et de géographie, par Bouillet.
Lettres sur les révolutions du globe, par Bertrand.
Voyages nouveaux par terre et par mer. Volumes 1 à 4.
Histoire du Consulat et de l'Empire, par Thiers. Vol. 6e, relié.
Vignettes, cartes et plans, pour idem.
Illustration, journal universel.
Morale du Nouveau Testament.
Souvenirs de conférences et prônes.
Grand assortiment de livres de prières et de piété.
Bibliothèque magnétique, composée des auteurs suivants:
Deleuze—Instruction pratique.
Teste—Magnétisme expliqué.
Teste—Manuel du Magnétisme.
Dupotet—De l'Etudiant magnétiseur.
Dupotet—Cours de Magnétisme en sept leçons.
Gauthier (Aubin)—Introduction au magnétisme.
—Histoire du Somnambulisme.
—Traité pratique du Magnétisme animal.
—Magnétisme catholique.
L'abbé J. B. L.—Le Magnétisme et le Somnambulisme devant les corps savants, la cour de Rome, &c.
—Défense théologique du Magnétisme.
Lafontaine—L'Art de magnétiser.
Dupau—Lettres sur le Magnétisme.
Billot—Correspondance sur idem.
Somnologie magnétique, par Louisson de Guinaumont.
Livres élémentaires pour l'étude de la langue française, par
Letellier, Noel & Chapsal, Charles Martin, Poitevin, &c. &c. 14 juin

Genièvre marque de [illegible]

ARTICLE VERITABLE.

6 pipes de Schiedam importation directe par la barque Leedes, à vendre par
J F BERCIER & Co,
16juin 54, Vieille Levée.

CHANDELLES de composition—24 caisses petites chandelles, marque de Gross & Dietrich, par le vapeur Jefferson, à vendre par
J F BERCIER & Co,
16juin 54, Vieille Levée.

FOULARDS.

REÇU par le "Georgiana"—Une caisse de 150 pièces foulards medium de 30 pouces, dessins nouveaux, convenables pour le marché mexicain, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
9juin 67, rue de Chartres

300 caisses et barils, sucre raffiné de Boston, 500 barillets clous de Boston, de 4 à 60.
150 sacs poivre noir; 130 do café Java.
600 boîtes thé, de 6 et 13 liv. J. & P.
30 demi boîtes thé fin. J. & Q.
50 do the impérial et noir.
20 barriques Saleratus, à vendre par
14juin NORCROSS & FOSDICK,
40, Gravier

EN débarquement du navire Ferrière, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné
40 caisses vin, vieux haut Sauterne, en grandes et demi bouteilles.
50 do vin, vieux Château Latour, en grandes et demi bouteilles.
30 do vin, vieux Château Lafitte.
30 do do Château Margaux.
50 do do St-Emilion.
300 do do ordinaire St-Julien.
200 do do do St-Estèphe.
10 do mastic à bouteilles.
10 cuveaux fromage de Gruyère.
2 caisses pâtes truffes assortis.
2 do do en quart de boîtes, assortis.
15,000 bouchons longs. 15,000 do demi long.
10,000 do courts, FERBOS,
14 juin Encoignure Royale et Domaine

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire La Ferrière, de Bordeaux:
200 barriques vin rouge ordinaire et bon ordinaire
20 do do do Montferrand.
8 quarts cognac.
300 caisses vin rouge St-Julien, bon ordinaire.
100 do do Château Belair Médoc.
1 do chemises indienne, Mulhouse.
DOMINIQUE LANATA,
14 juin 9 rue Jefferson

EN débarquement du navire Ferrière venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné
125 barriques vin rouge,
102 barils et demi-barriques vin blanc Haut Saut.
200 caisses vin rouge St Julien,
10 quarts de pipe cognac, 4me preuve Castillon.
14juin—15 G. M. LUCAS, 30, Bienville

EN débarquement du navire français Ferrière, de Bordeaux,
8 barriques vin rouge St Julien.
8 do do St Estèphe, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
14juin 67 & 36, rue de Chartres

CLOUS.—200 barillets de Weymouth, assortis comme suit: 10 barillets de 4 P; 30 de 6 P; 60 do 8 P; 50 do 10 P; 30 do 12 P; 10 do 20 P.—En débarquement du brick Maria, et à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
28mai 54, Vieille Levée.

EN débarquement de la barque Providence, de Marseille, et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin rouge Bergasse, 1ère classe;
50 paniers huile de J. Plagniol, en grandes et en petites bouteilles. G. M. LUCAS,
10 juin 30, Bienville.

TOILES A DRAPS—De Lawrence C.; Monument A; Globe A; Cabot A; Chicopee D, et une variété d'autres toiles à draps, de 4/4 de large, en magasin et à vendre par
11 juin DE FOREST & Co, 90, Douane

CAFE—600 sacs café Havane, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
11 juin 6, Vieille Levée

INDIENNES, jaconats, coutils, platilles et Bretagnes convenables pour le marché mexicain, en magasin et à vendre par A. CRAMER,
8 juin 27, Bienville.

A VENDRE en débarquement du navire Providence. 400 paniers de 12 bouteilles huile d'olive; 60 paniers de 12 demi bouteilles do.
MARTIAL PEYRET & CO.
11 juin 27, rue St-Louis.

CHANDELLES—50 caisses blanc de baleine, 1ère qualité, en magasin et à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
16 juin 60, Camp.

GRAISSE—100 barils en feuille, 1ère qualité à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
10 juin 60, Camp

HARICOTS—600 barils haricots blancs en magasin et à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
10 juin 60, Camp.

SUCRE HAVANE—40 caisses en débarquement de la goël. Orleans à vendre par [illegible]
[illegible]

F[illegible]
[illegible]

CHAPEAUX—6 caisses chapeaux de soie, de Paris, à vendre par EUG. ROCHEREAU & C°

14 juin 17 et 19 St Louis

HUILE—115 paniers, bouteilles de 24 onces Plagniol, à vendre par EUG. ROCHEREAU & C°
14 juin 17 et 19, rue St Louis

VIN DE MARSEILLE—85 barriques, Bergasse, à vendre par EUG. ROCHEREAU & C°
14 juin 17 et 19, rue St Louis

EAU DE FLEURS D'ORANGER—56 caisses à vendre par EUG. ROCHEREAU & C°
14 juin 17 et 19, rue St Louis

BOUCHONS—4 balles de 20,000 chacune, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St Louis

CHAMPAGNE—5 paniers, supérieur, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St Louis

CHATEAU LAFITTE—50 caisses 1re qualité, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St Louis

VINS—40 barriques vin rouge, 27 do blanc, en débarquement du navire Ferrière de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St Louis

CHAMPIGNONS—12 caisses et demi caisses Truffes; 25 caisses sardines, 7a caisses, demi et caisses, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St Louis

EAU DE VIE—166 quarts, Ph. Cerard, 10 demi-pipes J. J. Dupuy, 3 do Castillon, 1825, 2 quarts do do 2 demi pipes Léger frères, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
14 juin 17 et 19, rue St Louis

Pharmacie de Chabance.

RUE Royale encoignure Hôpital. On vient de recevoir à cette Pharmacie par le navire South Carolina, les médicaments patentés suivants:

1o. Charbon antiseptique, employé contre presque toutes les fièvres graves, fièvres typhoïdes, choléra, fièvre jaune, peste, &c. &c., préparé par le Weaza, pharmacien à Paris.

2o. Electuaire antiseptique, employé pour les mêmes maladies que ci-dessus, préparé par le même.

3o. Copahine mège, préparée par Sozeau, pharmacien à Paris.

4o. Créosote Billard, préparée par Gasquet Billard, propriétaire.

5o. Huile tonique contre la chute des cheveux, préparée par G. Weber, pharmacien à Paris.—Ce cosmétique arrête la chute des cheveux après peu de jours d'usage, et fait revenir les racines quand elles ne sont pas entièrement détruites ou mortes; il lisse les cheveux mieux que tous les autres, enfin son usage journalier et continu retarde le grisonnement.

6o. Sirop végétal indien de J. Richard, pour l'asthme et les affections de poitrine.
CHABANCE, Pharmacien,
31 mai—1m. Eng. Royale et Hôpital

L'Hôtel de la Baie St-Louis

EST maintenant ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires, qui seront aussi bien traités dans cet établissement que dans aucun autre dans le Sud. Les huîtres et les poissons y sont en abondance.

On trouvera des billards et tout ce qu'il faut pour se promener à cheval, sur l'eau, pour pêcher, &c. La cuisine est dirigée par un cuisinier français d'une haute réputation. Les prix seront modérés.
F. C. A. LEVIE, propriétaire de l'Hôtel Conti, ou l'on peut arrêter des chambres.
29 mai—3m

BRODERIE.

MADAME H. JULIEN, Modiste, rue Royale, No. 152, connue par son talent remarquable à exécuter et à enseigner la broderie, prend la liberté d'offrir ses services aux dames de la Nouvelle-Orléans, qui auraient quelques jolis ouvrages à faire exécuter, ou qui voudraient se perfectionner dans cet art utile et d'agrément.

Madame Julien peut disposer de quelques heures par jour, soit pour des Institutions de jeunes demoiselles, soit pour des personnes qui désireraient prendre des leçons à domicile.—Pour le bon patronage qu'elle espère que ces dames voudront bien lui accorder, ses prix seront modérés et ses soins assidus. 5 juin—1m.

HUILE DE BALEINE—25 barils huile blanche, pour l'hiver, en débarquement et à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

HUILE DE CACHALOT—15 barriques huile d'excellente qualité, à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

HUILE DE GRAISSE—30 barils à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

BLANC DE BALEINE—300 caisses d'excellentes qualités, de New-Bedford, à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
15 juin 8, Nouvelle Levée.

JAMBONS—900 barils jambons de Billing, enveloppés et passés au sucre, convenables pour les familles et les hôtels, à vendre en magasin par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
15 juin 60 Camp

FEVES—100 barils fèves blanches, à vendre par
JOHN O WOODRUFF & Co,
15 juin 60 Camp

PORC—200 barils porc prime mess, à vendre en magasin par JOHN O WOODRUFF & Co,
15 juin 60 Camp

VIN DE MARSEILLE—50 barriques, vin rouge, en débarquement du navire Providence, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée

CORNICHONS—150 caisses cornichons assortis, olives et câpres; aussi, 10 caisses olives à l'huile, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée.

EAU DE FLEURS D'ORANGER—100 caisses en débarquement du navire Providence, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée

ARTICLES DIVERS—En débarquement du navire Ferrière, de Bordeaux
80 barriques vin rouge pour familles, 75 caisses vin muscat, 250 caisses vin Margaux, 10 caisses champignons, 32 barils vin blanc, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—250 caisses sucre brun jaune et blanc, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
15 juin 34, V Levée.

EN débarquement du navire Ferrière, de Bordeaux
100 caisses vin blanc; 100 do fleur d'orange;
18 barils vin blanc; 18 do vinaigre;
10 barriques vin rouge; 4 quarts pipe Cognac
50,000 bouchons fins, à vendre par
DUBUCH, FRERES,
15 jn No. 77, St Louis, entre Bourbon, Royale

VIN rouge en barriques, en débarquement de la barque Lubeck, de Bordeaux,
Huile d'olive de la marque Possel fils, en bouteilles de 24 onces.
Prunes sèches en caisses de 12 pots,
Vin rouge en barriques, de différentes qualités,
Vin blanc en barils de do do
Vin rouge en caisses de 12 bouteilles et de 24 1/2 bouteilles.
Vin blanc en caisses de 24 demi bouteilles.
Anisette superfine de Marie Brizar et Roger.
Curaçao en grands cruchons, à vendre par
B TALAMON, 182, rue Royale.

SUCRE—50 boucauts sucre brun, 6 caisses sucre en pains, 25 barils do, 10 barils sucre en poudre, 10 caisses sucre blanc et jaune, de la Havane, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 15, St Louis.

CAFE—900 sacs café fin vert de Laguyra, 120 sacs café vert de Rio, 70 dito café fin vert et blanc de la Havane, 35 dito Java supérieur, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 15, St Louis.

CHANDELLES et SAVON—300 caisses blanc de baleine de New Bedford, 4, 5 et 6 à la livre.—50 caisses chandelles adamantines, de 6 à la liv.—145 caisses chandelles de suif, Winchester, de 4, 5, 6, 8 et 10 à la liv.—250 caisses savon de Winchester No 1, Jackson et Campbell, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
1 juin 11 et 15, St Louis.

BOUCHONS ordinaires, bouchons longs et bouchons à dame-jeannes, à vendre par
B. TALAMON
29 mai 182, rue Royale

CIGARES—En débarquement du brick Prince de Joinville, 100 milliers Regalias, Cazadores et Millars.—Et en magasin 250 milliers Regalias, Canones, Panetelas, Millars et cigares pressés des marques les plus réputées, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
1er juin 11 et 15, St Louis.

WERMOUTH—20 caisses de wermouth de 1re qualité, à vendre par
BERTRAND & SISOS,
8juin Encoign. Royale & Bienville.

VIN de Champagne—100 paniers, vin de de Bourgogne, 30 caisses, en débarquement du navire Vesta, du Havre, à vendre par COURVOISIER,
18 mai Encoignure Royale et Orléans

CHARGEMENT de la goëlette Avenger,—912 barriques chaux de Thomaston, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
28mai 11, Magasins Rouges, 2me Municip.

REÇU par les soussignés, par le navire Constantine, du Havre, et par les derniers arrivages du Nord, les articles ci-après détaillés, à des prix très modérés:

4 balles cotonnades françaises, bleu foncé,
3 caisses mousseline brodée, damassée et à carreaux;
1 caisse mouchoirs de batiste, diverses qualités;
1 " galon fil, de No. 1 à 20;
10 " indienne couleur, jolis patrons;
2 " dentelle, dite Torchon;
1 " bobinet, diverses largeurs;
20 " gingham, couleurs foncées et claires;
20 " cotonblanc, 3/4, 4/4 et 5/4;
40 balles " écru, 3/4 et 4/4, diverses marques;
20 " do. 5/4; 5 do do croisé;
2 caisses brin fil à carreaux;
1 " piqué blanc, uni et rayé;

Barège noir, vert et en couleur; coutil fantaisie, pour pantalons; mouchoirs de soie et de coton; bourses de mouchoirs pailliasses français; ombrelles fines, en couleurs et blanches; mérinos et drap d'été; ainsi qu'une très grande quantité d'autres articles trop long à énumérer.
DUFOUR, DURAND & Co,
9juin 25, rue Chartres

SERRURES françaises—10 caisses serrures françaises, numéros assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St-Louis.

FONDS de la Banque des Citoyens à vendre, en sommes à la convenance des acheteurs par
LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis

TOILE à voile de coton pour tentes et prélats, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis

INDIGO de Guatemala—10 surons indigo de Guatemala, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis

JOHN O. WOODRUFF & Co.

MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
No 60, rue du Camp.
JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF.
14jan

VANILLE—100 livres vanille, de 1ère qualité, sujet au drawback, à vendre par
BERTRAND & SISOS,
14av coin Royale et Bienville

A VENDRE sur la Levée, en débarquement du navire Mozart, venant de Marseille:
30 barriques vin de Bergasse, 1re marque,
70 paniers d'huile Plaignol, grande bouteille,
30 do do do demi bouteille,
100 caisses eau de fleurs d'oranger,
300 mille bouchons prima.
H. DUDOUYT,
[illegible] 22, Toulouse, entre Chartres et Levée

WHISKEY—100 barils [illegible], à vendre par
[illegible]

[illegible]

AVIS D'ELECTION [illegible]

EN vertu d'un ordre de son Excellence Isaac Johnson, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, [illegible] des neuvième et treizième [illegible] la Nouvelle-Orléans [illegible] de la paroisse d'Orléans [illegible] une élection [illegible] lundi [illegible] jour de juillet prochain.

Les polls seront [illegible] neuf heures du matin, jusqu'à six [illegible] après-midi, aux lieux où se font ordinairement les [illegible] des membres de l'Assemblée Générale [illegible] autres lieux [illegible] de la Nouvelle-Orléans pour les [illegible] ou le jury de police pour cette partie [illegible] d'Orléans située sur la rive droite du [illegible]. Les dites élections seront conduites [illegible] par des commissaires et secrétaires nommés par les sur les rôles conformément à un acte de la législature intitulé "Acte pour régler les élections dans les paroisses d'Orléans et de Jefferson", approuvé le 25 janvier 1847. Le tout devant être fait selon la loi, et les retours transmis au shérif.

Bureau du Shérif, Paroisse d'Orléans 7 juin 1847.
[illegible] 30 JOHN L. LEWIS, Shérif.

Romans! Romans!

GRANDE variété de Romans français à vendre à très bas prix, pour clore une consignation, chez LELIEVRE, No. 210, rue Royale, encoignure du Jardin St-Antoine. 5 juin—1m

AVIS.

UNE élection de cinq directeurs de la Compagnie des Canaux de Barataria et de Lafourche, aura lieu au bureau de la dite Compagnie, rue Royale, No 174, samedi, le 26 juin courant, depuis 10 heures A. M. jusqu'à 2 heures P. M.
Par ordre de la direction. M. V. LABARRE
12 juin—41 Secrétaire

Charmante Propriété à vendre.

A vendre à des conditions très avantageuses, une jolie petite propriété située au centre de la paroisse St Jean Baptiste, rive droite du fleuve, à un demi mille de l'Eglise et de la Maison de Cour.

C'est une charmante résidence parfaitement installée, il y a dessus une belle maison de maître, de bons établissements et des arbres fruitiers et d'agrément.

Ce serait une excellente acquisition pour un médecin ou un avocat qui désireraient exercer leur profession, ou bien pour une famille qui voudrait passer l'été à la campagne.

Pour plus amples détails et les conditions, s'adresser sur les lieux ou à M. J. P. Rochon, courtier, 13, passage de la Bourse, Nouvelle-Orléans.
10,—20l

HOTEL DELMONICO, BROADWAY, NEW YORK—P. A. & L. DELMONICO,

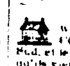

ont l'honneur de prévenir leurs amis du Sud, et le public en général, que les constructions qu'ils viennent d'ajouter à leur hôtel sont maintenant ouvertes, et ils seront prêts à recevoir des familles aussi bien que des messieurs, comme par le passé. L'hôtel est tenu entièrement dans le genre Européen.
New York, le 10 juin 1847 15 juin—3m

Domestiques de maison à louer.

UNE famille étant partie pour l'Europe, on offre à louer [illegible] esclaves, tous bons sujets, parmi lesquels se trouve une cuisinière, une blanchisseuse et repasseuse, un cocher et domestique de maison, aussi [illegible] jeunes esclaves entendus au service de maison. S'adresser au faubourg Tremé, rue des Marais, entre Dumaine et Ste Anne, No 215
[illegible]

MACHINE A LATTES, patentée — Cette machine d'invention toute récente, est maintenant en opération et peut débiter vingt à [illegible] lattes par jour. Les lattes sont coupées d'égale épaisseur et largeur, et sont de qualité supérieure. On recevra des ordres pour ces lattes au magasin des soussignés, ou à la fabrique, à Hortvillle, à deux milles au dessus de Lafayette. Les entrepreneurs et autres sont invités à y venir examiner les produits.
GRAY & CAMPBELL
15 mai—1m 41, Nouvelle Levée

IMPORTATIONS directes en magasin, et à vendre: 40 barriques vin de Marseilles,
150 do vin Bordeaux ordinaire,
50 do supérieur, Haut Brion, Macau, Margaux et Lafitte, 4 do Sauterne, 20 demi do do,
20 quarts Porto imitation, 45 do do véritable,
2 pipes vieux (Des Docks de Londres)
40 quarts Madère de Marseille,
60 do do ... et directement importé,
40 quarts Xérès supérieur,
30 demi quarts Cognac A. Seignette, Léger, &c.
4 barils Peach Brandy, 600 caisses Claret 1 qual.
100 do Sauterne, 200 paniers Anisette,
10 caisses Vermouth,
24 mai P. LONGPRE, 116, Royale.

SACS EN PITRE &c.—100 balles de 2, 3 et 3 [illegible] 80 balles de 4 1/2 pour du mais, en débarquement du navire California, venant de Londres, et à vendre par McDOWELL & PECK,
24mai 96, Douane

PLATILLES & BRETAGNES.—12 caisses, reçues par le navire H. H. Broody, venant du Havre, à vendre par
24mai McDOWELL & PECK, 96, Douane

GINGHAMS—Cinq caisses, par le navire Constance, à vendre à bon marché par
5juin FK. PERRET, 44, Bienville.

MOUCHOIRS de Batiste.—Un bel assortiment, avec ou sans broderies, à vendre par
2 juin FK. PERRET, 44, Bienville.

RIDEAUX—Un joli assortiment de mousselines brodées pour rideaux, et jeux de rideaux à vendre par FK. PERRET,
3 juin 44 Bienville.

POIVRE—150 sacs poivre, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK
1 juin 40 Gravier

THE—30 demi boîtes Impérial,
15 caisses canisters do
15 do The noir, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier

MAQUEREAUX—100 barils no 2 [illegible], à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier

CAFE JAVA—150 sacs à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier

SUCRE BOSTON—250 caisses et barils, en poudre et en morceaux, à vendre par
1 juin NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CACAO—5 sacs Guayaquil, 20 do Caracas, de Graines pour oiseaux, 25 do—Huile d'anis, 1 caisse, en débarquement de la barque Ja. Smith, et à vendre par B. VALLS,
8juin 3, Commune.

CIGARES de la Havane—71,854—Vin de Jerez, 60 barils, en débarquement du brick Orleans et à vendre par
9juin B. VALLS, 3, Commune.

VANILLE.—40 caisses en débarquement du brick Columbus, venant de Tampico, à vendre par
12 juin J. M. CABALLERO, 30 Vieille Levée.

JALAP.—31 balles jalap, en débarquement du brick Columbus venant de Tampico, à vendre par
12 juin J. M. CABALLERO, 30 Vieille Levée.

SUCRE Havane—blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
12 juin 30 Vieille Levée.

CAFE HAVANE—En magasin, et à vendre par
J. M. CABALLERO,
12 juin 30 Vieille Levée.

CIGARES Principe — Véritables, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO
12 juin 30 Vieille Levée.

CIGARES—Un assortiment complet des meilleures marques de la Havane, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO,
12 juin 30, Vieille Levée.

FEVES A SEMER de la Caroline—30 sacs, maintenant en mains, à vendre au marché par
12 juin W.M. DINN, 11 Commune.

GRAINES FRAICHES de Jardin.—Le soussigné informe ses nombreux amis, qu'il donne maintenant ses ordres pour son assortiment de graines fraîches, et les prie de lui transmettre les commissions aussitôt que possible. WM. DINN,
12 juin 11, Commune.

A VENDRE en débarquement du navire Ferrière, venant de Bordeaux:
15 barriques vin rouge; 10 demi do blanc;
40 caisses cerises à l'eau de vie,
400 caisses vin rouge capsulé et étiqueté, qualité supérieure. V. MAIGNAN,
12 juin 87, rue St-Louis.

AMIDON—50 caisses amidon en débarquement et à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
12 juin 11 et 15, St Louis

A vendre en débarquement du navire Ferrière, venant de Bordeaux:
10 balles, 15,000 bouchons fins;
7 " 15,000 " longs fins.
V. MAIGNAN
12 juin 87, rue St-Louis.

SUCRE HAVANE—Blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
12 juin 6, Vieille Levée

TABAC—404 balles tabac Cube, pour capes et tripes, reçues par le P. Sow et la Catherine, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
12 juin 6, Vieille Levée

Papiers convenables pour les marchés Mexicains.

20 balles papier Pompe.
18 caisses papier à lettre,
A vendre en entrepôt par
BERTRAND & SISOS,
26 av Encoignure Royal & Bienville.

A la Grande-Variété.

No. 49 et 50, RUE DE CHARTRES.

Les personnes qui se préparent à passer l'été hors de la ville sont respectueusement invitées à visiter les magasins ci-dessus, où elles trouveront un assortiment complet de toilettes [illegible] qui leur sont nécessaires, savoir: pour les dames, aiguilles, fils, galons, cordonnets, boutons, ganses et autres rubans, soie pour bourses, porte-cigares, gants de différents genres, réticules, jarretières, bonnets, bas, épingles à cheveux, pommade et huiles, eau de Cologne, peignes de toutes espèces, poudre, boîtes à poudre, brosses de tous genres, paniers de voyage et fantaisie, encre à marquer et autres, éventails, ombrelles, parapluies et autres.

Pour les messieurs, chapeaux de paille, bretelles, gants, bourses, articles de pêche et de chasse, boîtes à barbe, miroirs, rasoirs, cuir à rasoir, chaussons en fil et coton, cannes de tous genres, savons, boîtes de tout genre, canifs, cartes à jouer, lotos, damiers, dominos, balles de Maroc, jeux d'échecs et sacs de voyage.

Aussi—Une très grande variété d'objets parmi lesquels on trouvera les poupées, jouets [illegible] à violons, et chapeaux [illegible] pour [illegible].

Le soussigné saisit cette occasion pour [illegible] les personnes et particulièrement [illegible] qui doivent passer l'été [illegible] de la ville, [illegible] les demandes d'articles de son genre [illegible] adressées seront exécutées avec [illegible].
25 mai [illegible]

VINS.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin rouge Montferrand
100 do do St Julien,
50 do do St Emilion
25 do do St Julien Médoc vieux pour famille.
25 1/2 do do do do
25 1/2 do vin blanc Haut Sauterne.
100 caisses do do supérieur,
200 do eau fleur d'oranger.
[illegible] do vermout.
[illegible] paniers huile d'olive Plaignol [illegible].
[illegible] barils vinaigre français.
[illegible] bouchons ordinaires.
[illegible] do [illegible]
[illegible]
[illegible] 77, St Louis, [illegible]